Plan Local d'Urbanisme



Modification 5
approuvée par délibération du 22/06/2023

4 – Pièces réglementaires

4.2. Règlement graphique
(Plan de zonage, échelle 1/5000e)

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 621
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

Commune de LEVIGNAC

Commune de MONDONVILLE

Commune de CORNEBARRIEU

Commune de LASSERRE

Commune de BRAX

Commune de COLOMIERS

Commune de LEGUEVIN

Commune de PAISANCE-DU-TOUCH

Légende

- Zone ou secteur de zone
- Zone Inondable
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Emplacement réservé pour un ouvrage public installation d'intêret général et/ou espace vert
- 9 — Emplacement réservé pour voie public à élargie
- Prescription d'alignement
- Accès (tracé de principe)

Elément de paysage à protéger au titre de l'article L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme

- * Bâti de caractère (maison de maître,...) et/ou de patrimoine
- (pigeonnier,calvaire, mur...)
- Espaces verts à protéger (EVP)

Disposition applicables au titre de l'article L.151-15 du code de l'urbanisme

- UA | UB / UC | 1AU — Secteurs où la production d'un pourcentage de logement locatif social est exigée pour les opérations comportant du logement en application de l'article 2 du réglement écrit de la zone
- Ensemble urbain homogène de caractère, site historique à protéger soumis au permis de démolir en application de l'article L.151-19
- Secteur protégé en raison de la richesse du sous-sol liée à l'activité de carrière sur Coustayrac (briquetterie)
- Zone non aedificandi en application de l'article R151-31 du CU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	DÉSIGNATION	Superficie (m²)	Bénéficiaire
	VOIRIES ET CARREFOURS		
2	Carrefour entre RD 24 et RD 24c	586,60	TM
3	Carrefour sortie Mespiés	565,30	TM
4	Carrefour entre RD 37f et chemin de la Fontaine	165,40	TM
5	Carrefour entre chemin Ste Germaine et RD 37	441,40	TM
6	Carrefour entre RD 65 et chemin du collège	1580,40	TM
7	Carrefour pont du Courbet entre RD 65 et RD 37f	500,40	TM
8	Accès à Beauregard depuis la RD 24	61,20	TM
9	Voirie de liaison et piste cyclable entre le giratoire d'entrée de ville et le Chemin Saint-Roch	1765,00	TM
10	Aménagement carrefour giratoire RM24 / RM37	4880,00	TM
	PISTES CYCLABLES ET CHEMINEMENTS PIETONS		
20	Piste cyclable chemin du parc emprise 3 m	1025,30	TM
21	Chemin piéton cycle de liaison plateau village emprise 3m	1733,40	TM
23	Chemin piéton cycle de liaison Ensaboyo emprise 3 m	1912,00	TM
24	Chemin piéton cycle de liaison entre Capcir et le parc de l'Escalette	448,30	TM
	EQUIPEMENTS PUBLICS ETESPACES VERTS		
30	Parking rue des frères	638,80	TM
31	Nouveau cimetière	34932,60	TM

ECHELLE : 1cm. = 70m.
0 250 500 m